

REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité Justice Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2009-028 DU 05 FEVRIER 2009

Chargeant Monsieur Sacca LAFIA, Ministre de l'Energie et de l'Eau, de l'intérim de Monsieur Barthélémy Dahoga KASSA Ministre des Recherches Pétrolières et Minières pour la période du 1^{er} au 08 février 2009.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT.**

- VU** La Loi N°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU** La Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- VU** Le Décret N°2008-637 du 27 Octobre 2008 portant composition du Gouvernement ;
- VU** Le Décret N°2008-639 du 28 Octobre 2008 chargeant Monsieur **Pascal Irénée KOUPAKI**, Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique de l'intérim du Président de la République pour compter du 1^{er} février 2009.

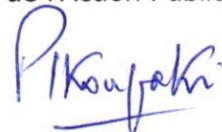
DECRETE :

Article 1^{er} : Pour la période du **1^{er} au 08 février 2009**, Monsieur **Sacca LAFIA Ministre de l'Energie et de l'Eau** est chargé de l'intérim de Monsieur Barthélémy Dahoga KASSA, Ministre des Recherches Pétrolières et Minières, absent du territoire national.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 05 février 2009

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement absent,
Le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du
Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique



Pascal Irénée KOUPAKI